

COMMENT FONCTIONNE LE COMPOSTEUR ?

LES 3 RÈGLES D'OR POUR COMPOSTER TOUTE L'ANNÉE.



ÉQUILIBRER LES APPORTS

Le composteur peut recueillir de nombreux déchets de cuisine et du jardin. Variez les déchets pour obtenir un équilibre entre les différents apports de compositions complémentaires (recouvrez vos déchets de cuisine de broyat, de fleurs fanées, de feuilles mortes ou tonte de gazon). Associez les apports secs et humides, grossiers et fins.

MÉLANGER, AÉRER RÉGULIÈREMENT

L'oxygène est nécessaire au développement des micro-organismes présents dans le composteur. Il faut donc veiller, lors de chaque apport, à mélanger en surface la matière déposée avec celle déjà présente dans le composteur. En complément, un brassage complet et régulier de votre compost permettra d'entretenir l'aération et favorisera une décomposition homogène dans toutes les zones du composteur.



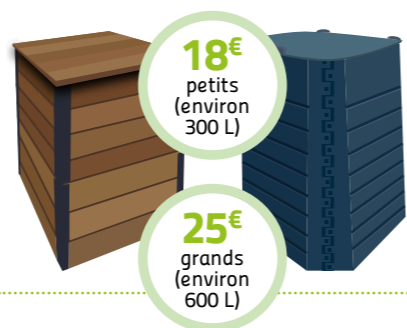
MAINTENIR UNE HUMIDITÉ CONSTANTE

Le compost ne doit être ni trop sec ni trop humide : trop d'humidité empêche l'aération, freine le processus de dégradation et favorise les mauvaises odeurs. Au contraire, un compost trop sec ralentit le processus de compostage. Donc pensez à refermer votre composteur pour conserver l'humidité naturelle.



COMMENT S'ÉQUIPER D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

L'AGGLOMÉRATION PROPOSE DEUX GAMMES DE COMPOSTEURS : BOIS ET PLASTIQUE (EN 2 FORMATS)



La distribution se fait au service Gestion des déchets. Une demi-heure est nécessaire pour le règlement financier, le chargement dans votre véhicule et quelques conseils pour le bon fonctionnement du composteur (prise en main, remèdes aux éventuels dysfonctionnements) dispensés par un agent de l'Agglo.

**tarif subventionné par la collectivité (vendu de 60 à 120 € dans le commerce).*

POUR RÉSERVER VOTRE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Connectez-vous sur www.grand-albigeois.fr/composteur ou contactez le service Gestion des déchets au **05 63 76 06 22**. Vous choisirez un créneau de distribution pour venir chercher votre composteur.



COMMENT METTRE EN PLACE UN COMPOSTEUR PARTAGÉ ?

VOUS VIVEZ DANS UNE RÉSIDENCE OU EN CENTRE URBAIN ET SOUHAITEZ COMPOSTER ? C'EST POSSIBLE !

Pour qu'un site fonctionne, assurez-vous d'avoir :

- > Un groupe d'habitants motivés (au moins cinq foyers),
- > Deux à trois référents actifs dont le rôle consistera à superviser le site (vérifier qu'il reste propre, qu'il n'y a pas d'erreurs dans les apports, qu'il y a suffisamment de matière sèche en réserve...)
- > L'accord du gestionnaire de votre résidence (syndic, bailleur, propriétaire, association de locataires...)
- > Un espace suffisant (5 m² minimum) en pleine terre ou un terrain enherbé sur le site de la résidence pour profiter du travail des micro-organismes présents dans le sol.

L'Agglo propose un accompagnement gratuit à l'implantation du composteur (diagnostic du site, conseils, formations, fourniture et installation du composteur...). Le compost réalisé pourra être utilisé pour les espaces verts de la résidence, les balconnières ou encore les carrés de jardin des résidents.

Plus d'information au **05 63 76 06 22**



GUIDE DU COMPOSTAGE



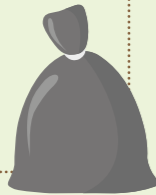
QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques (épluchures, marc de café, thé, déchets verts...) qui permet par l'action des micro-organismes du sol, champignons, vers de terre etc..., d'accélérer leur dégradation et leur transformation en compost. Cet amendement organique naturel comparable au terreau peut être utilisé au jardin.

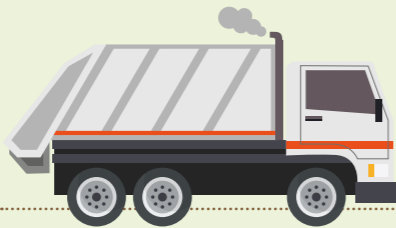
POURQUOI COMPOSTER ?

POUR RÉDUIRE LE VOLUME D'ORDURES MÉNAGÈRES À TRAITER PAR LA COLLECTIVITÉ ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Le coût de traitement des matières organiques s'élève à une centaine d'euros la tonne. Rapporté à une résidence, à un quartier, voire à une agglomération, ceci représente des sommes importantes pouvant être économisées.

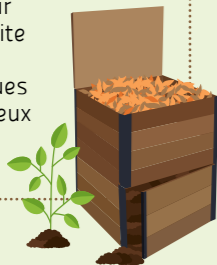


POUR LIMITER LES ÉMISSIONS DE CO₂ LIÉES À LA COLLECTE DES DÉCHETS ET À LEUR ENFOUISSEMENT



POUR OBTENIR UN EXCELLENT FERTILISANT ET UN AMENDEMENT POUR SON JARDIN ET ÉVITER D'ACHETER DU TERREAU

Les déchets apportés au composteur une fois valorisés se transforment en engrais naturel gratuit que vous pouvez utiliser directement pour vos plantations. Cela évite l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques ou de synthèse, dangereux pour la santé comme pour l'environnement.



POUR RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Dans le cas du compostage collectif, l'apport de déchets au composteur participe à l'**animation de votre résidence ou quartier**. La mise en place d'un composteur a également une fonction pédagogique autant pour les enfants que pour les adultes.



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

ON MET

DÉCHETS BRUNS 30 À 50 % (secs et carbonés)

> Issus de la cuisine

Coquilles d'œuf écrasé
Marc de café, thé, filtres,
mouchoirs en papiers,
essuie-tout, cartons bruns
(rouleaux de papier toilette,
boîte d'œufs, carton ondulé...),

> Issus du jardin

Broyat, brindilles, tailles de
haies, feuilles mortes,...

DÉCHETS VERTS 50 À 70 % (humides et azotés)

> Issus de la cuisine

Épluchures de fruits et
légumes (pelures d'oignon,
trognons de chou, peaux
d'agrumes), fanes de radis...
Restes de fruits et légumes
(abimés ou cuits), restes de
repas (céréales, pâtes, riz...)

> Issus du jardin

Plantes et fleurs fanées...

POSSIBILITÉ D'AJOUTER AVEC MODÉRATION

Herbe sèche, tonte de
pelouse, cendre de bois
refroidies, produits laitiers,
pain, coques de noix, noyaux
de fruits.

ON NE MET PAS

DÉCHETS DE CUISINE

Restes de viande, os, poisson.
(avec modération)

DÉCHETS DE JARDIN

Herbes montées en graine (ortie,
chiendent, liseron...), végétaux traités,
malades ou parasités, résineux : thuyas,
cyprès...

DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES

Litière d'animaux, papiers imprimés, tissus
synthétiques, verre, métaux, autocollants,
sacs d'aspirateur, bois traités, vernis ou
peints, produits toxiques, charbon de bois,
filtres de cigarettes.

MATIÈRES INERTES

Terre, cailloux.

COMMENT ET QUAND UTILISER SON COMPOST ?

ON OBTIENT UN COMPOST MÛR EN 6 À 12 MOIS

Lorsque le compost est mûr, il est alors de structure grumeleuse, d'aspect homogène, et de couleur brune avec une agréable odeur de sous-bois. Vous pouvez l'utiliser en quelques mois.

LES IDÉES REÇUES SUR LE COMPOSTAGE

JE NE JETTE PAS BEAUCOUP
JE N'AI PAS SUFFISAMMENT D'APPORTS

FAUX!

Les déchets organiques représentent 30 à 40 % du contenu de la poubelle, soit environ 100 kg par habitant et par an ! Si vous donnez déjà vos déchets de cuisine à vos poules et broyez sur place vos déchets de jardin pour pailler vos plantations, c'est parfait ! Vous avez déjà trouvé les solutions pour valoriser vos déchets.

ÇA ATTIRE LES ANIMAUX
(RONGEURS, MOUCHES, CHIENS...)

FAUX!

Faux, si votre compost est bien géré : sans zone sèche et pailleuse (sinon les rongeurs peuvent y nidifier). Mélangez bien les apports avec la couche du dessous et une poignée de broyat ou de brindilles, notamment lorsque vous déposez des fruits, pour éviter la présence de mouches et moucherons attirés l'été par les sucres de vos déchets. Fermez bien votre composteur.

LE COMPOSTAGE,
C'EST FACILE

VRAI!

Le compostage, c'est facile : un minimum de matériel et quelques connaissances sont suffisantes pour produire un compost de qualité ! C'est également pratique : il se fabrique directement chez soi, dans sa résidence ou sa maison, avec ses propres déchets organiques.

LE COMPOST,
ÇA SENT BON !

VRAI!

S'il est bien fait et bien entretenu, le compost a une odeur de sous-bois. Il ne pose aucun problème de nuisance olfactive. Tout est question d'équilibre entre déchets carbonés (dits « bruns ») et azotés (dits « verts »), humides et secs ou grossiers et fins. Si des odeurs autres que l'odeur naturelle de sous-bois apparaissent, c'est que votre compost manque d'air. Faites le respirer en le brassant.

JEUNE (4-5 MOIS)

Il s'utilise pour pailler les plantes vivaces, les arbustes... Ce compost de structure grossière apporte de la matière organique au sol, maintient l'humidité et limite le développement des mauvaises herbes.

DEMI-MÛR (6-8 MOIS)

Le compost est de structure moyenne, riche en oligo-éléments et matières organiques et il peut être répandu en automne ou en hiver à la surface du sol et laissé à l'air libre.

MÛR (9-12 MOIS)

Le compost arrive à maturité avec une structure fine. Il contient de nombreux éléments nutritifs. Excellent fertilisant, il contribue à la croissance des plantes, en pleine terre ou en pot. Utilisez-le pour vos rempotages ou plantations.